



CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ AU DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES

JOURNÉE DE PARTAGE SUR L'HABITATION POUR AINÉS

11 NOVEMBRE 2016

PAR ISABELLE LIZÉE, DIRECTRICE ADJOINTE, CAMF

NÉCESSITÉ D'AGIR

- L'habitation pour les aînés représente un véritable enjeu dans les municipalités, tant en milieu urbain que rural.
- Besoins exprimés des acteurs de la communauté : manque de connaissance sur leurs capacités d'agir pour répondre aux enjeux en matière d'habitation pour aînés.
- Profiter du levier de développement bien implanté dans les communautés : démarche MADA

MAIS COMMENT?




RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ

Leader : Une municipalité qui agit en tant que leader d'un projet en habitation verra à :

- l'initier;
- le coordonner;
- en assumer la responsabilité.


RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ

Partenaire : Une municipalité qui agit en tant que partenaire d'un projet d'habitation communautaire verra à :

- participer au projet initié dans sa communauté par un réseau ou un organisme;
 - identifier les ressources qu'elle mettra de l'avant;
 - assurer une continuité dans la réalisation du projet.
- 


RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ

Facilitateur : Une municipalité qui agit en tant que facilitateur d'un projet verra à soutenir sa réalisation en :

- offrant l'expertise de son personnel ou de son entourage;
 - attribuant un soutien technique au projet;
 - affectant un soutien financier.
- 

RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ

Ambassadeur : Une municipalité qui agit en tant qu'ambassadrice d'un projet verra à :

- Représenter les intérêts du projet auprès d'instances régionales ou auprès des gouvernements supérieurs;
 - Diffuser de l'information sur le projet auprès des acteurs concernés.
- 

Merci de votre attention!

Bon événement!



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**